

Le chapitre 1 du Lévitique

aelf.org

¹Le Seigneur appela Moïse et lui parla depuis la tente de la Rencontre :

²« Parle aux fils d'Israël. Tu leur diras :

Quand l'un d'entre vous apporte au Seigneur un présent réservé,
il choisira ce présent parmi le gros ou le petit bétail.

³Si le présent réservé est ce qui est offert en holocauste de gros bétail,
il apportera un mâle sans défaut ;

il l'apportera à l'entrée de la tente de la Rencontre, pour qu'il soit agréé par le Seigneur.

⁴Il posera sa main sur la tête de l'animal offert en holocauste,
et celui-ci sera agréé, pour lui, comme rite d'expiation.

⁵Alors le taureau sera immolé devant le Seigneur, et les fils d'Aaron, les prêtres, apporteront le sang.
Ils en aspergeront chaque côté de l'autel qui est à l'entrée de la tente de la Rencontre.

⁶L'animal offert en holocauste sera ensuite écorché et découpé en quartiers.

⁷Alors les fils d'Aaron, les prêtres, poseront le feu sur l'autel et mettront du bois sur le feu.

⁸Puis les fils d'Aaron, les prêtres, mettront les quartiers,
avec la tête et avec la graisse, au-dessus du bois placé sur le feu de l'autel.

⁹On lavera dans l'eau les entrailles et les pattes. Le prêtre fera fumer le tout à l'autel.
C'est un holocauste, une nourriture offerte, en agréable odeur pour le Seigneur.

¹⁰Si le présent réservé est du petit bétail, jeune bélier ou chevreau,
et que l'un de vous l'offre en holocauste, il apportera un mâle sans défaut.

¹¹Celui-ci sera immolé sur la partie nord de l'autel, devant le Seigneur,
et les fils d'Aaron, les prêtres, aspergeront de son sang chaque côté de l'autel.

¹²Quand l'animal aura été découpé en quartiers,
le prêtre mettra ceux-ci, avec la tête puis la graisse, au-dessus du bois placé sur le feu de l'autel.

¹³On lavera dans l'eau les entrailles et les pattes.

Le prêtre apportera le tout et le fera fumer à l'autel.

C'est un holocauste, une nourriture offerte, en agréable odeur pour le Seigneur.

¹⁴Si le présent que l'un de vous réserve pour le Seigneur est un holocauste d'oiseau,
il apportera des tourterelles ou des jeunes pigeons.

¹⁵Le prêtre les apportera à l'autel, il arrachera la tête qu'il fera fumer à l'autel ;
puis il fera gicler le sang sur le côté de l'autel.

¹⁶Il détachera alors le jabot et ses plumes,
le jettera à l'est de l'autel, à l'endroit où l'on dépose les cendres grasses.

¹⁷Il fendra l'animal en deux moitiés – une aile de part et d'autre –, mais sans les séparer.
Alors le prêtre fera fumer l'animal à l'autel, sur le bois placé sur le feu.

C'est un holocauste, une nourriture offerte, en agréable odeur pour le Seigneur.